



De l'engagement syndical à la Licence en droit

FORMATION « LICENCE EN DROIT PAR VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS »

Dans le contexte actuel, la formation, l'accès au savoir, sont essentiels. Et l'obtention d'un diplôme est souvent nécessaire pour :

- les « permanents syndicaux » voulant reprendre une activité professionnelle ;
- ou pour être plus efficace de son activité syndicale ;
- ou pour effectuer une reconversion.

La « Licence en droit par validation des acquis professionnels et personnels (VAP) » est un parcours unique et original, proposé par l'Université Paris-Sud, à la faculté de Sceaux. Il permet à toute personne pouvant justifier de connaissances juridiques, à titre professionnel ou au nom de son engagement syndical, d'obtenir un diplôme universitaire. La réussite de ce dispositif [auquel la CGT a participé à la création en 1999] repose sur la complémentarité d'une expérience pratique reconnue et d'une formation intensive qui permet d'acquérir les connaissances théoriques ainsi que les méthodologies fondamentales et nécessaires à l'obtention de la Licence en droit. La pédagogie est adaptée pour des adultes.

Destinée à un large public (conseillers prud'hommes, défenseurs syndicaux, responsables DLAJ, salariés voulant passer un concours nécessitant une Licence en droit ...), cette formation « sur mesure » accompagne une reconversion professionnelle, une poursuite d'études au niveau Master, ou plus simplement un projet syndical.

La validation des acquis est un droit. Elle est une opportunité pour vous former. Utilisez-la !

Prochaine session : d'octobre 2017 à juin 2018.

Durée de la formation : 1020 heures.

Le financement – La formation peut être financée par l'obtention d'un congé individuel de formation (CIF) ou dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

Contacts :

Sur la formation :

- Faculté Jean Monnet - Département de la formation Continue - Bâtiment A - 54, bd Desgranges - 92331 Sceaux Cedex.
Tél. : 01 40 91 18 20 – E-mail : fc.droit-eco-gestion@u-psud.fr
- Référent CGT pour cette formation et l'accompagnement des militants(es) souhaitant préparer ce diplôme : Jean-Pierre Séguin, Espace confédéral Vie syndicale, E-mail : jp.seguin@cgt.fr .

Sur le montage financier et la validation des acquis :

Faculté Jean Monnet - Département de la formation Continue, Mme Christine REY
Tél. : 01 40 91 18 21 – E-mail : christine.rey@u-psud.fr

Date limite de dépôt du dossier complet sur la plate-forme Validexper, en utilisant le lien suivant = <http://universud-paris.validexper.fr/> : 2 juin 2017.